

L'AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE SE RÉINVENTE

LES VARIANTES DU PROJET

Les objectifs de la requalification de l'avenue du Général de Gaulle consistent à conserver des voies de circulation aux véhicules particuliers, offrir une fluidité du trafic routier, créer un aménagement cyclable (conformément à la loi d'Orientation des Mobilités de 2019), faciliter la circulation piétonne et offrir une plus grande place à la végétation. Les deux grandes propositions de répartition des nouveaux usages sont présentées ci-dessous.

1 VOIE À SENS UNIQUE ET PISTE CYCLABLE À DOUBLE SENS



2 VOIES À DOUBLE SENS ET PISTE CYCLABLE À DOUBLE SENS



COMPARAISON DES VARIANTES

Variante 1 : voie à sens unique

Une voie de circulation en sens unique Sud/Nord. Une inversion des sens de circulation sur les rues Anfossi et des Orangers	<i>Circulation (véhicules)</i>
Deux larges trottoirs aux occupations diverses (marche à pied, terrasse, végétalisation...). Trottoirs accessibles aux PMR	<i>Circulation (piétons)</i>
Plantation d'environ 110 arbres	<i>Végétalisation</i>
Une piste cyclable latérale bidirectionnelle	<i>Déplacement vélo</i>
Une modification des itinéraires de bus sur le secteur : avec un sens Sud/Nord sur l'avenue de Gaulle et un sens Nord/Sud sur la RM95D	<i>Transport en commun</i>
Des places de stationnement unilatérales en nombre réduit. Une redistribution du stationnement sur des parkings existants et projetés au Nord et au Sud ainsi qu'en centralité et en périphérie	<i>Stationnement</i>
Places conservées sur l'avenue	<i>Livraison et PMR</i>

Variante 2 : voie à double sens

Deux voies de circulation (une voie par sens)	
Deux trottoirs végétalisés faisant écran à la circulation sur chaussée et invitant à la promenade. Trottoirs accessibles aux PMR	
Plantation d'environ 110 arbres	
Une piste cyclable latérale bidirectionnelle	
Circulation habituelle	
Une redistribution du stationnement sur des parkings existants et projetés au Nord et au Sud ainsi qu'en centralité et en périphérie	
Report des livraisons et des places PMR sur les rues perpendiculaires	

Légende ■ : Aspect négatif de la variante ■ : Aspect moyen de la variante ■ : Aspect positif de la variante

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

